

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS**
Extrait n° 24-05-14

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU 17 JUN 2024**

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	31	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	5	(b)
Nombre de procurations	4	(c)
Soit un total de votants potentiels de	40	(a+b+c)

Objet

SUBVENTION ASCGF- ASL GYMNASTIQUE

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique) :AZZARA Jean-François (BEUVEILLE) - J WEISS (EPIEZ)- G BIANCHI (GRAND FAILLY)- J THOMAS (han devt pierrepont)- JL THOMAS (FRESNOIS)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON- E LAHURE (Longuyon)- J SAILLET (LONGUYON)- HOUSSON L (LONGUYON)-M POLLRATZKY (LONGUYON)- D PIEDFER (LONGUYON)—LECOINTRE C (LONGUYON)- AM TROMBINI (LONGUYON)- M BORASO (LONGUYON)— N FOULON (LONGUYON)- PAQUIN G (LONGUYON) – HIBLOT P (LONGUYON)- JJ PIERRET (MONTIGNY SUR CHIERS)-JIRKOVSKI E (Petit-failly)- J MOINEAUX (PIERREPONT)- FAIETA M (PIERREPONT)-JENNESSON R (ST SUPPLET)- R SAUNIER (SAINT PANCRE)- -ROESER D (TELLANCOURT)-DEMUTH JP (VILLE AU MONTOIS) – VERRON L (VILLE HOUDLEMONT)-A DYE PELLISSON (VILLERS LA CHEVRE)- DALLA RIVA JP (VILLETTE) – E GILLARDIN (VILLERS LE ROND) E HEIL (VIVIERS SUR CHIERS)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique): CLAUDET E (ALLONDRELLE)- ROUYER G (COLMEY)-R KLEIN (BASLIEUX)- D NEVEU (CHARENCEY) – P WINGEL (ST JEAN)

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique) : JL WOJCIK à HOUSSON L (LONGUYON)- N FOULON à JP JACQUE (LONGUYON)- B DELATTRE (OTHE) à E CLAUDET (ALLONDRELLE)-H BIZOT à D PIEDFER (LONGUYON)- P GUILIN à JF AZZARA (BEUVEILLE)

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée le 24/06/2024, que la convocation du Conseil avait été faite le 11 juin 2024
Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

- L'association Socio culturelle de Grand Faily sollicite la CCT2L pour l'attribution d'un soutien financier concernant l'organisation de sa manifestation « amour-handicap » qui s'est tenue du 9 au 14 Avril 2024.
L'association a obtenu 1000€ en 2023 pour cette manifestation.
Il appartiendra au Conseil de décider de verser une participation financière à l'ASCGF pour l'organisation de sa manifestation « AMOUR HANDICAP »
-demande de subvention – ASL Gymnastique – Foulées longuyonnaises
L'ASL Gymnastique souhaite organiser cette année en décembre 2024 une nouvelle édition des Foulées Longuyonnaises. Avec des parcours de 6 ou 10km, elles seront organisées le 15 décembre à Longuyon. De nombreux coureurs issus de diverses communes de la T2L, des départements voisins, et des frontières belges et luxembourgeoises se rassembleront au départ.
L'association sollicite la CCT2L pour 1500€

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré

A L UNANIMITE

DECIDE de valider la demande de subvention à l'ASCGF pour un montant de 1000€ et DECIDE de valider l'attribution d'une subvention à l'ASL Gymnastique d'un montant de 1500€

Le Président



FAIT à LONGUYON le 24/06/2024

Jean-Pierre JACQUE